

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





« S'adapter et innover, le réseau engagé pour la réussite de tous les jeunes »

• **Stéphane Valli**, président
de l'Union nationale des Missions Locales

Suite à la promulgation de la loi pour le plein emploi, 2024 fut marquée par les travaux préparatoires à sa mise en œuvre. Un enjeu majeur pour notre réseau et les 1,1 million de jeunes qui poussent chaque année la porte de leur Mission Locale. Afin d'accompagner le réseau à ces évolutions, tout au long de l'année, l'Union, les ARML, la DSI et les Missions Locales se sont mobilisés au sein d'un comité d'accompagnement s'appuyant sur des groupes de travail thématiques. Des efforts, soutenus et pluriels dans un contexte institutionnel complexe, qui visaient à anticiper l'accueil des publics et préparer notre participation aux comités du Réseau pour l'emploi. Je tiens ici à saluer l'engagement et la mobilisation de l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à l'élaboration et la mise en œuvre de cette stratégie d'accompagnement du réseau. En parallèle, l'Union a continué de densifier et de développer ses

partenariats au bénéfice du réseau pour consolider nos liens avec les acteurs économiques et associatifs nationaux. 2024 fut ainsi jalonnée par de nombreuses actions menées en lien avec nos partenaires avec la concrétisation de projets collaboratifs ou de partenariats avec pour objectif premier de proposer le meilleur accompagnement possible aux jeunes des Missions Locales. Si l'accompagnement de notre réseau et sa représentation sont les priorités de l'Union, notre mission commune en termes de citoyenneté est d'œuvrer pour permettre aux jeunes de prendre toute leur place dans la société et de faire entendre leur voix. De nombreuses actions de plaidoyer ont ainsi été menées tout au long de l'année, notamment au moment des élections européennes et lors des États généraux de l'information pour lesquels nous avons invité les jeunes des Missions Locales à se saisir de ces opportunités de participer à la vie de la cité.

Je tiens également à remercier ici les élus des Missions Locales, des associations régionales et de l'Union qui s'engagent bénévolement au service de la réussite de tous les jeunes et de l'intérêt général. Je remercie également, au nom de nos instances, les élus engagés au sein du syndicat employeur qui animent le dialogue social de notre branche avec les partenaires sociaux. Un investissement des élus locaux essentiel et précieux qui fait la spécificité et la richesse de notre réseau. Si 2024 fut une année de préparation aux évolutions dans notre domaine d'intervention, 2025 sera une année pleine d'enjeux pour notre réseau : nous connaissons le contexte et les nombreux défis que nous devons relever. Je sais que, unis, nous serons capables de faire la démonstration de l'utilité de nos actions pour les jeunes et de notre capacité d'adaptation et d'innovation pour toujours mieux répondre aux attentes et besoins des jeunes.

- **2024, en chiffres et en images** 4 à 5
- **Propos sur le vif** 6
- **Les faits marquants de 2024** 7 à 9
- **Représentation du réseau** 10 à 13
- **Animation du réseau** 14 à 17
- **Vie associative** 18 à 22
- **Pôle Droit social et Négociation collective** 23 à 25

Photographies : Clémentine Quenneville (pp. 3, 17 & 19), Anouck Desury (pp. 2, 20, 21, 26 & 27), Mission Locale Lillebonne Pays de Caux - Vallée de Seine (p. 13), Mission Locale du Sud Vendée (p. 15), Lucas Dumortier (pp. 20 & 21) - Illustration 1^{re}, 4^e de couverture et pages intérieures : Baptiste Stephan - agence Marie Bastille - Secrétariat de rédaction : Élisabeth Féret - Conception & réalisation : Maya Carrasco - Impression : Centrimprim

2024
EN IMAGES



FÉVRIER
En février, les équipes des 15 ARML et de l'UNML se sont réunies au Palais des congrès de Dijon pour la 2^e édition d'un nouveau cadre de rencontres et d'échanges autour des enjeux du réseau, des priorités de la feuille de route de l'UNML 2024, et d'ateliers thématiques et transversaux sur les pratiques d'animation et de mobilisation au sein du réseau des Missions Locales.

MARS
La première journée professionnelle des Missions Locales autour de la stratégie du système d'information, organisée le 13 mars à Paris par l'UNML et portée par sa direction des systèmes d'information, a réuni 224 personnes avec la participation de représentants de la DGEFP et de France Travail. L'occasion de partager la stratégie nationale et d'échanger avec le réseau sur les grands enjeux à venir sur l'ensemble des chantiers nationaux.



AVRIL
Le séminaire d'échanges d'avril 2024 en Martinique et Guadeloupe s'inscrit dans la volonté de soutenir l'installation de l'ARML Antilles-Guyane – avec l'appui d'une délégation des Missions Locales d'Antilles et de Guyane et de l'UNML – auprès des partenaires institutionnels, des services déconcentrés de l'État et d'acteurs économiques. Il a été l'opportunité de temps d'interconnaissance entre professionnels de terrain et de rencontres avec des jeunes du RMSA (Régiment du service militaire adapté).



AOÛT
Le 29 août, les élus de l'UNML, des ARML et leurs directions se sont retrouvés pour un séminaire dédié à la structuration du réseau.

SEPTEMBRE
L'édition 2024 de la Semaine nationale des Missions Locales s'est tenue du 12 au 20 septembre. En mettant à l'honneur les Jeux Olympiques et Paralympiques organisés en 2024 en France, le fil rouge de la 8^e édition de la Semaine nationale des Missions Locales était axé sur l'activité physique comme outil de mobilisation des jeunes dans leur parcours d'insertion. Les Missions Locales ont organisé avec leurs partenaires près de 1000 événements variés dans toute la France hexagonale et ultramarine.

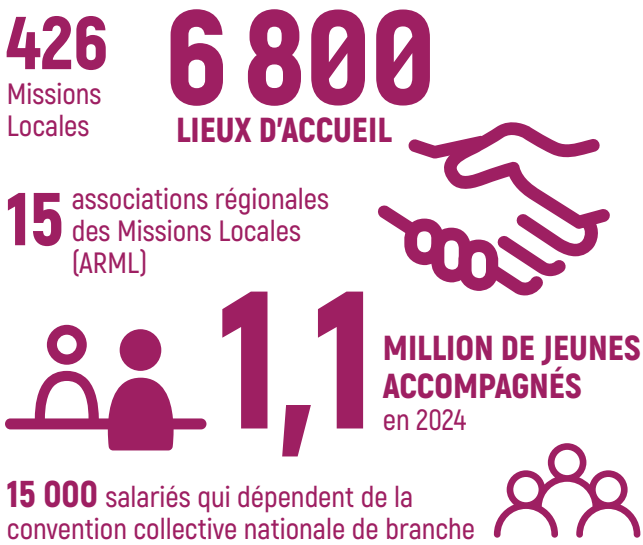


OCTOBRE
Le 2 octobre 2023, l'UNML a signé le renouvellement d'une convention quadripartite, aux côtés du Réseau des carrefours jeunesse emploi Québec (RCJEQ) et des deux bureaux de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ). Cette convention vise à favoriser la mobilité franco-québécoise des jeunes accueillis en Missions Locales et en Carrefours jeunesse emploi ainsi qu'à renforcer la coopération entre nos deux réseaux, avec le soutien de l'OFQJ qui œuvre à appuyer la mobilité des jeunes en insertion socio-professionnelle.



DÉCEMBRE
La nouvelle édition du séminaire du Lab'Expression des jeunes s'est déroulée les 17 et 18 décembre 2024 à Paris. Objectifs de ces journées : faire culture commune autour de la pratique des « médias jeunes » et préciser ensemble certaines des actions du Lab'Expression pour l'année 2025. Un rendez-vous apprécié et attendu par l'ensemble des participants, jeunes comme professionnels.

Le réseau des Missions Locales



L'Union nationale des Missions Locales



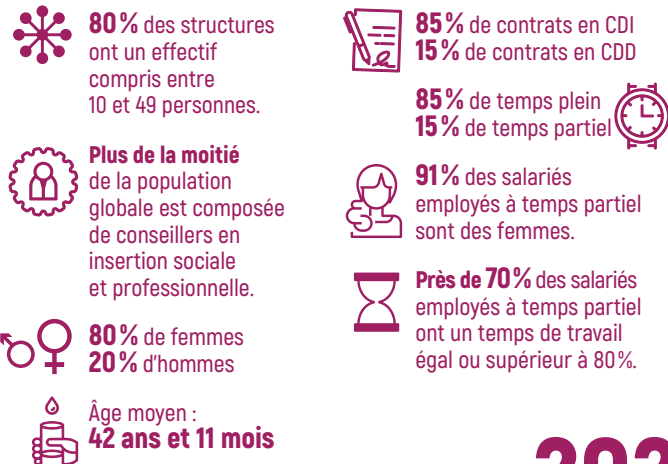
Le rapport avec les Missions Locales



Des entreprises**



L'enquête rémunération sur les revenus perçus en 2023



2024
EN CHIFFRES

*Source : Enquête menée du 1^{er} janvier au 27 mai 2024 auprès de 7 752 jeunes accompagnés.
**Source : Baromètre de satisfaction des entreprises 2024.

Enquête réalisée du 22 avril au 28 juin 2024 sur une base de 305 structures répondantes et de 11 624 salariés pris en compte.

« La France a de la chance de vous avoir. »

ASTRID PANOSYAN-BOUVET
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI,
aux Rencontres nationales du réseau
des Missions Locales 2024

« L'enjeu de notre engagement est de faire reconnaître la jeunesse comme une ressource pour l'avenir. »

STÉPHANE VALLI
PRÉSIDENT DE L'UNML,
aux Rencontres nationales
du réseau des Missions
Locales 2024

« Les Missions Locales jouent un rôle de premier plan dans l'insertion des jeunes, grâce à leur maillage territorial, très fin. J'en vois des exemples concrets tous les jours. »

BERTRAND BELLANGER
PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME,
aux Rencontres nationales
du réseau des Missions
Locales 2024

« Je tiens à souligner, comme cela a déjà été fait, l'importance aujourd'hui de donner la parole aux jeunes sur ce qu'ils disent du monde du travail parce qu'on prend beaucoup la parole pour eux en ce moment. Et on dit beaucoup de choses sur eux, les préjugés à leur égard ont la vie dure. [...] J'ai été touchée par la force du propos, j'ai été touchée par ce que vous dites du travail et, en plus, c'est juste d'un point de vue sociologique et en cela je voulais souligner le beau travail accompli collectivement. »

JULIE COURONNÉ
CHERCHEUSE À L'INJEP,
aux Rencontres
nationales du réseau
des Missions Locales
2024, à l'issue de la
séquence de l'Institut
Bertrand Schwartz

Loi pour le plein emploi : l'UNML pleinement mobilisée

Dans le cadre de l'examen du projet de loi pour le plein emploi (LPE), l'UNML avait élaboré, en concertation avec le réseau des Missions Locales, des propositions stratégiques portées par les élus auprès du Parlement et du Gouvernement, répondant aux intérêts des jeunes et dans le respect des valeurs et principes d'action de notre réseau.

LES CHIFFRES CLÉS 2024

15 réunions
du comité

4 webinaires
nationaux,
2 000 participants

Dans cette visée, l'UNML a mis en place un comité d'accompagnement du réseau. Composé de l'UNML, de la DSI des Missions Locales et des ARML, ce comité a pour mission de structurer la stratégie nationale d'accompagnement du réseau, de garantir la cohérence du positionnement dans les différents chantiers relatifs aux évolutions, de déployer le plan d'action et d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la loi à compter du 1^{er} janvier 2025 pour notre réseau.

Préparer le réseau à l'entrée en vigueur de la loi

Le comité a organisé plusieurs temps d'ac-culturation à l'attention du réseau. Deux séminaires, destinés aux ARML, ont été conduits afin de les outiller pour faciliter l'accompagnement de leurs réseaux régionaux. Un webinaire national de lancement,

tenu le 4 juillet, a permis de présenter le plan d'action. Un cycle de webinaires thé-matiques a ensuite été proposé, portant sur les principales évolutions prévues par la loi : impact sur le métier, systèmes d'informa-tion, gouvernance.

Élaboration de ressources afférentes à la loi pour le plein emploi

Par ailleurs, l'un des axes du plan d'action visait à doter le réseau des outils nécessaires à la mise en œuvre de la loi. Une FAQ, des supports « métiers » à destination des pro-fessionnels, des outils de communication à destination des jeunes et des élus ont été élaborés. Le réseau a également été sollicité pour contribuer à la production de contenus pédagogiques dans le cadre de l'Académie France Travail (e-learning, micro-learning), en lien avec les acteurs du Réseau pour l'emploi.



MARTIN DAVID-BROCHEN, VICE-PRÉSIDENT
DE L'UNML EN CHARGE DE L'APPROCHE GLOBALE
DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DES ENJEUX SI,
PRÉSIDENT DE LA MISSION LOCALE LILLE AVENIRS

Construire un SI au service de l'accompagnement dans les Missions Locales

Depuis le démarrage des réflexions et des travaux autour du futur SI partagé, notre ambition était de concevoir un système d'information (SI) en phase avec l'identité et les spécificités de notre réseau : un SI pensé pour les métiers des Missions Locales, les jeunes que nous accompagnons et nos partenaires. L'entrée en vigueur de la LPE a constitué un tournant, en nous conduisant à repenser cette ambition dans le cadre d'un système désormais partagé avec nos partenaires du Réseau pour l'emploi. Pour autant, nos objectifs restent clairs : simplifier l'usage au quotidien, pour les professionnels comme pour les jeunes, et préserver les spécificités de notre réseau, notamment en valorisant l'offre de service des Missions Locales. Dans cette optique, nous avons choisi de construire ce SI avec la conviction que sa réussite passe par une implication directe des professionnels. Ainsi, près d'une centaine de collaborateurs issus de différentes Missions Locales contribuent à sa construction : certains s'impliquent sur les enjeux d'expérience utilisateur, en allant à la rencontre des pratiques concrètes ; d'autres agissent comme ambassadeurs produit, afin de développer des communs numériques en prise directe avec la réalité des métiers. Ce travail collectif vise à doter notre réseau d'un outil solide, évolutif et utile, pensé pour soutenir l'accompagnement proposé par les Missions Locales et renforcer son impact. »

OLIVIER WAGNER, DIRECTEUR DE LA MISSION LOCALE
INTERCOMMUNALE DE LOUEST, PARTICIPANT AU GROUPE
DE TRAVAIL RPE DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

Le Réseau pour l'emploi, une vision globale de l'insertion des jeunes sur nos territoires

Au sein de notre Mission Locale, nous entretenons depuis longtemps une coopération étroite avec France Travail. Il nous tenait donc à cœur de partager cette expérience dans le cadre des groupes de travail du réseau des Missions Locales. L'apport essentiel du Réseau pour l'emploi réside dans sa capacité à offrir une vision globale de l'insertion des jeunes sur nos territoires. Cette approche nous permet de mieux repérer les jeunes en difficulté, ce qui est primordial, notamment à La Réunion, où les problèmes de mobilité compliquent leur mobilisation. La base de données partagées nous offrira un diagnostic plus précis de la situation des jeunes, rendant ainsi leur accompagnement plus qualitatif. Toutefois, nous anticipons quelques défis liés au déploiement progressif de cet outil et à la coexistence avec nos dispositifs actuels. La principale source d'inquiétude demeure la baisse annoncée des financements. À La Réunion, nous estimons que plus de 5 000 jeunes risquent d'être impactés et de ne pas bénéficier d'un accompagnement efficace en raison des nombreux freins qu'ils rencontrent si les Missions Locales n'ont plus les moyens suffisants pour les accueillir. Malgré ces défis, je reste optimiste : le Réseau pour l'emploi nous permettra d'être plus proactifs dans l'accompagnement et la sécurisation des parcours des jeunes. »

Grand angle

sur l'accompagnement des jeunes

édition 2024
Une publication de l'Observatoire national du réseau des Missions Locales

Les premiers travaux de l'Observatoire national du réseau des Missions Locales

En 2023, les différentes parties prenantes du réseau des Missions Locales, représentées par l'ANDML, la DSI, les ARML, l'Institut Bertrand Schwartz et l'UNML, ont réfléchi collectivement à l'organisation d'un observatoire national. Porté par l'Union et l'Institut, cet observatoire est l'occasion pour les deux associations de mettre en œuvre une stratégie ambitieuse de recherche et de développement.

Pour ce co-pilotage, les deux associations se sont appariées afin de mettre en œuvre une démarche de recherche et développement qui mutualise les points de vue, les outils et l'ensemble des ressources du réseau et de ses partenaires. L'ensemble des acteurs du réseau reste impliqué par le biais de groupes de travail et comités éditoriaux mobilisables selon les différents projets, chantiers et publications. La commande d'une production pour 2024 a lancé l'Observatoire et initié une première déclinaison de ces objectifs.

« Grand angle », une publication annuelle et thématique

Sur la base de cette commande, l'Observatoire s'est orienté sur la production d'une publication annuelle et thématique. Intitulé « Grand Angle », ce premier numéro, paru en septembre 2024, portait sur l'accompagnement des mineurs. Outre des données quantitatives, le dossier intègre des séquences qualitatives pour donner à voir et à entendre

le réseau. « La Voix des jeunes » qui remplit la fonction de chambre d'écho, « Le Regard des Missions Locales » pour valoriser les acteurs du réseau, « L'Apport du partenaire dans l'action » pour illustrer l'ancrage territorial et partenarial, « Le Retour des décideurs » qui commente la politique décentralisée et territoriale, et enfin une « Mise en perspective scientifique / académique » qui porte un regard sur l'action.

Au cours de la préparation de la publication, l'Observatoire a pu expérimenter les outils d'observation déjà existants tels que le système d'information I-Milo (SI) mais aussi les études et productions diverses du réseau. Suite à sa parution, « Grand Angle » s'est révélée être un outil support pour des séminaires organisés par des ARML sur la thématique de l'obligation de formation. Une application concrète qui confirme le rôle de l'Observatoire : un outil au service du réseau.

La problématique du traitement des données du réseau

Au cours des travaux avec la direction des systèmes d'information du réseau, l'Observatoire a dû faire face aux limites posées par I-Milo. La première déconvenue a été l'impossibilité de croiser les données entre elles et le manque d'historicité des données qui limite l'observation longitudinale. Ainsi, malgré l'accès à l'ensemble des informations saisies par les Missions Locales, le SI n'est pas l'outil le plus approprié pour valoriser le travail des structures et les parcours des jeunes. I-Milo et plus globalement l'accès aux données saisies par les Missions Locales restent indispensables pour observer des ordres de grandeurs et permettre une vision d'ensemble.

Thierry Marty

Vice-président de l'UNML en charge du Monde économique, président de la Mission Locale de Libournais et de l'ARML Nouvelle-Aquitaine



« Notre action vise à faire évoluer le regard des employeurs sur les jeunes en Missions Locales »

Dans la continuité de la relance en 2023 de la thématique « Monde économique », l'UNML a poursuivi ses actions à destination des employeurs. Thierry Marty, vice-président de l'UNML en charge de ces questions, revient sur les travaux de l'année, l'intérêt de rapprocher acteurs économiques et Missions Locales ainsi que sur les perspectives qui se dessinent pour 2025.

Quel bilan dressez-vous de l'année 2024 ?

L'année 2024 a été marquée par la concrétisation de nouveaux partenariats avec les acteurs économiques, qu'il s'agisse du secteur public, des OPCO ou des entreprises. Concrètement, les conventions signées avec ces partenaires ont vocation à être déclinées localement ou régionalement par les structures.

L'une de nos fiertés est d'avoir réussi, à travers ces échanges, à promouvoir des profils de jeunes issus des Missions Locales qui, en temps normal, peinent à capter l'attention des recruteurs. On arrive ainsi à faire évoluer la vision des employeurs sur ces jeunes et à lever certaines barrières à l'embauche. Enfin, l'autre temps fort de 2024 a été l'organisation de notre première commission « Monde économique » en juin.

Vous évoquiez la commission « Monde économique ». Pouvez-vous présenter la stratégie que vous souhaitez développer à travers elle ?

Cette commission vise à fédérer les Missions Locales et les ARML autour de la thématique du monde économique, en

impliquant professionnels et élus dans la définition d'une stratégie commune. Elle a pour objectif de clarifier les relations que le réseau souhaite entretenir avec les employeurs et de structurer les partenariats en fonction des besoins des territoires. Elle encourage également le développement de projets collaboratifs entre les structures du réseau, quel que soit leur échelon géographique.

Outre ces actions à l'intention des employeurs, vous participez à l'animation du réseau sur ces questions. Quel accompagnement leur proposez-vous ?

En 2024, nous avons travaillé sur l'animation du groupe des référents du monde économique et la création de liens entre les partenaires et le réseau. Nous avons également lancé une réflexion autour de la création d'outils permettant aux structures d'identifier les secteurs d'activité porteurs en matière d'alternance et d'emploi, mais sur lesquels peu de jeunes sont aujourd'hui positionnés en immersion. Ces efforts visent à permettre aux Missions Locales de prioriser les secteurs d'activité afin d'être plus efficaces dans leur relation avec les employeurs, et ce, dans l'intérêt des jeunes accompagnés.

Pourquoi est-il essentiel de nouer des relations entre le réseau et les acteurs du monde économique ?

Les Missions Locales disposent d'une solide implantation qui favorise les échanges entre les structures et les entreprises, d'une part, et la création d'initiatives, d'autre part. À ce titre, les Missions Locales participent pleinement au développement économique de leur territoire. À partir de ces relations, nous pouvons ensuite capitaliser sur ces initiatives locales ou régionales pour les décliner dans d'autres territoires. C'est la plus-value apportée par l'UNML : mettre en lien les membres du réseau sur des projets qui dépassent leur territoire géographique.

Quelles sont les perspectives et les principaux enjeux pour 2025 ?

Outre nos travaux partenariaux, nous poursuivons ce travail d'identification des projets pour les faire connaître à l'ensemble des Missions Locales. L'enjeu principal est de faire en sorte que l'UNML soit complémentaire et pleinement investie dans le Réseau pour l'emploi dans ses rapports avec les employeurs, tout en ayant le soin de préserver son approche singulière : la promotion des profils des jeunes que nous accompagnons et le maintien dans l'emploi.

LA THÉMATIQUE « MONDE ÉCONOMIQUE » EN CHIFFRES

17 conventions en cours sur l'année 2024

11 rencontres avec de futurs partenaires réalisées en 2024

8 groupes de travail avec les référents du monde économique des ARML

82,6% des jeunes accompagnés ont bénéficié d'un acte de service concernant la dimension « accès à l'emploi »

LES OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE

En prévision des travaux et de ses ambitions, différents modèles d'observatoire ont été portés à l'étude (scientifique, plaidoyer, démonstrateur...). Sur la base de ces exemples, les acteurs ont défini leur propre modèle qui vise à répondre à l'ensemble des objectifs définis par l'Observatoire :

- **observer** : définir des problématiques et faire dialoguer le quantitatif et le qualitatif ;
- **apprendre** : croiser les savoirs de terrain et les savoirs académiques pour faire émerger des solutions aux problématiques des jeunes ;
- **évaluer** : permettre l'amélioration des pratiques et favoriser les innovations ;
- **valoriser** : partager les savoirs produits par les Missions Locales et relayer la parole des jeunes ;
- **éclairer** : contribuer aux politiques publiques d'insertion des jeunes.



REPRÉSENTATION DU RÉSEAU

L'Union assure la mission de représenter le réseau des Missions Locales auprès des pouvoirs publics et des partenaires au niveau national. Elle porte la voix du réseau dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. Elle œuvre également à nouer des partenariats avec les acteurs économiques et le monde associatif afin de fournir un cadre aux Missions Locales pour mettre en place des actions au service de l'insertion des jeunes.

Accentuer les collaborations avec les réseaux d'élus

L'année 2024 a marqué une étape significative dans le renforcement des liens entre les collectivités locales et les Missions Locales. La mise en œuvre du Réseau pour l'emploi, ainsi que ses déclinaisons locales via les comités territoriaux pour l'emploi, a consolidé une collaboration déjà bien établie, au profit de l'accompagnement des jeunes sur l'ensemble des territoires.

Au travers de trois conventions signées avec les Régions de France, les Départements de France et l'Association des maires de France, l'Union a souhaité mettre l'accent respectivement sur la formation des jeunes, le renforcement des coopérations dans le cadre de l'accompagnement des jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), et la nécessité d'impliquer les élus locaux dans la gouvernance des Missions Locales, pour faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sur chaque territoire.

Un réseau précurseur dans ses relations avec les élus locaux

Par ces partenariats, l'UNML réaffirme ses engagements avec les associations d'élus locaux. Cette coopération, antérieure à la création du Réseau pour l'emploi, constitue une plateforme d'échanges plus large, centrée sur l'accompagnement global des jeunes.

Lors du congrès de l'AMF, Stéphane Valli, intervenant à la table ronde « Ambitions d'une mise en réseau des acteurs de l'emploi au plus près du terrain », a souligné le rôle central des Missions Locales dans la concrétisation du Réseau pour l'emploi. Dans cette dynamique, l'UNML entend renforcer ses liens avec les associations d'élus locaux, notamment en se rapprochant de l'Association des maires ruraux de France (AMRF). Cette démarche accompagne la création d'une délégation dédiée à la ruralité lors de son assemblée générale d'octobre 2024.



REPRÉSENTATION DU RÉSEAU

RENFORCER LA COOPÉRATION ENTRE L'ÉTAT, LES MISSIONS LOCALES ET FRANCE TRAVAIL

En vue de co-construire un nouveau cadre de partenariat renforcé pour 2025, l'État, l'UNML et France Travail ont lancé des travaux communs au 1^{er} semestre 2024 sur les trois axes de l'avenant signé en 2023 : les pratiques partagées d'orientation, la mobilisation croisée des offres de service et la stratégie commune de sollicitation des entreprises. Ces travaux organisés autour de binômes territoriaux Missions Locales / France Travail ont fait émerger des propositions qui visent à répondre aux défis de l'insertion professionnelle des jeunes. Une déclinaison de l'accord-cadre national dans des projets régionaux et locaux de coopération construits entre les deux réseaux est prévue en 2025 afin de tenir compte des spécificités et des priorités dans les territoires.

MOHAMED GNABALY, MAIRE DE L'ÎLE-SAINT-DENIS, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE SEINE-SAINT-DENIS ET VICE-PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

Réaffirmer la place essentielle des communes au sein des Missions Locales

« La question de la jeunesse est un enjeu stratégique pour nos territoires. L'esprit des Missions Locales est d'avoir la capacité d'agir sur l'ensemble des freins liés à l'insertion des jeunes, tout en contribuant à la réussite des politiques publiques nationales, régionales ou locales. C'est dans cette perspective que nous avons relancé, en 2024, notre partenariat avec les Missions Locales. À travers cette initiative, nous souhaitons réaffirmer la place essentielle des communes au sein des Missions Locales et, plus largement, des collectivités. Ce positionnement est primordial dans un contexte où je constate, avec regret, une réduction du pouvoir d'action des communes dans les Missions Locales ainsi qu'un manque de prise de conscience des collectivités locales quant au rôle qu'elles doivent y jouer et maintenir. Elles sont le moyen pour les élus locaux de s'investir dans les politiques nationales de jeunesse pour les adapter aux réalités de leur territoire et aux besoins des jeunes. J'invite mes homologues à agir pour préserver leur pouvoir d'action en s'impliquant pleinement dans la gouvernance des Missions Locales. En étant pleinement engagés, ils pourront faire entendre un message fort et clair sur les besoins et les aspirations de la jeunesse dans leurs territoires. »

Avenir Pro, un partenariat concluant avec France Travail et l'Éducation nationale

L'année scolaire 2023-2024 a vu la mise en œuvre de nouveaux dispositifs (Ambition emploi, Tous droits ouverts, Avenir Pro) au sein des lycées professionnels pour favoriser l'insertion professionnelle des lycéens et prévenir les risques de décrochage. En phase progressive de généralisation, Avenir Pro sera déployé dans l'ensemble des établissements à la rentrée 2025.

Sébastien Begey revient sur le dispositif et sur l'apport des Missions Locales dans sa mise en œuvre.

Le dispositif Avenir Pro s'inscrit dans la continuité de la réforme des lycées professionnels de 2023. Il est le fruit d'une expérimentation menée par France Travail ayant fait l'objet d'une évaluation de Science Po Paris. Les Missions Locales étant un partenaire clé dans la lutte contre le décrochage scolaire, elles ont pu, dès janvier 2024, participer au déploiement du dispositif. Au cours de cette phase d'expérimentation, nous avons progressivement

augmenté le nombre de lycées participants pour atteindre un total de 700 établissements, accompagnés par les Missions Locales. Nous avons également cherché à harmoniser l'offre proposée par les Missions Locales et France Travail, afin de garantir à chaque jeune en lycée professionnel l'accès à quatre ateliers dédiés. Les premiers retours sur le dispositif et sur cette coopération entre les Missions Locales et les lycées sont très positifs. Le dispositif vise aujourd'hui aussi la prise en charge des jeunes en lycées professionnels dès leur sortie de scolarité pour les accompagner vers une poursuite d'études ou un emploi quand ils n'en ont pas ; il vise également à professionnaliser les enseignants sur les questions d'insertion. Nous souhaitons que le travail mené dans le cadre d'Avenir Pro ne s'arrête pas à l'issue des quatre ateliers. Dans cette perspective, nous œuvrons à améliorer l'articulation entre les acteurs et à développer de nouvelles actions, telles que des journées thématiques ou des forums de rencontre avec des employeurs, organisés en lien avec nos partenaires, dont les Missions Locales. »

Sébastien Begey, adjoint au sous-directeur des lycées et de la formation professionnelle, direction générale de l'enseignement scolaire

DES CONVENTIONS POUR FAVORISER L'INSERTION DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2024, l'Union s'est engagée dans de nouveaux partenariats visant à faciliter l'insertion des personnes en situation de handicap. À l'occasion des Rencontres nationales des Missions Locales, l'Union a signé de nouvelles conventions de partenariats avec l'Agefiph ; elle vise, à travers un nouveau cadre de coopération, à répondre aux enjeux de cohésion sociale et d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap. L'objectif est de rapprocher leurs actions pour gagner en efficacité. Enfin, aux côtés des acteurs du Réseau pour l'emploi, l'UNML a ratifié une convention avec les Esat. Elle vise à favoriser le partage d'informations et de développement d'actions coordonnées entre les signataires dans l'accompagnement des travailleurs, dont les jeunes en situation de handicap suivis dans les Missions Locales.

MOBILITÉ : UN COUP DE POUCE POUR LE PERMIS B

Grâce à l'impulsion de l'UNML, quatre Missions Locales (Douai, Le Havre, Rouen et Maubeuge) ont testé un dispositif innovant, soutenu par la Fondation Renault, pour aider les jeunes à obtenir leur permis B. 160 jeunes ont ainsi bénéficié d'une aide de 500 €. Grâce à ce partenariat, déjà un quart de ces jeunes ont décroché leur permis en moins d'un an. Une initiative prometteuse qui devrait se poursuivre en 2025.

Logement : œuvrer pour sécuriser le parcours des jeunes

Partenaires historiques, les CLLAJ et les Missions Locales mettent en œuvre territorialement une complémentarité d'offre de service permettant aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement vers et dans le logement afin de sécuriser leurs parcours d'insertion socioprofessionnelle. La signature de la convention entre l'UNCLAJ et l'UNML lors de l'assemblée générale de l'UNML permet ainsi de définir, au bénéfice des jeunes, un cadre harmonisé de concertation et de collaboration entre les deux parties visant la mise en œuvre de projets communs, de portage de plaidoyers en faveur du logement des jeunes ou encore au développement de partenariats opérationnels nationaux et locaux.

La Recherche-action collective sur la participation menée par l'Institut Bertrand Schwartz

Ancrée dans le réseau des Missions Locales, cette méthodologie a pour vocation d'outiller les pratiques via une approche par le concret en faveur de l'amélioration continue et de la transformation sociale. Le thème de la participation des jeunes à la vie des structures ainsi qu'aux politiques publiques qui les concernent a été choisi comme objet central de la recherche-action actuelle, qui arrive bientôt à son terme.

« Avec mon directeur, nous avons choisi de nous inscrire dans cette démarche car nous souhaitions mettre en avant notre travail avec les jeunes que nous accompagnons. En tant que Mission Locale rurale, il nous semblait essentiel de faire

entendre leur voix. La recherche-action nous a permis de prendre conscience que, sans le formaliser, nous étions déjà dans une dynamique de participation active des jeunes. Au-delà de ce constat, cette démarche a apporté de réels bénéfices à nos pratiques professionnelles, que ce soit en interne, avec la création de groupes de travail sur ce sujet, ou en externe, via la mutualisation des pratiques avec d'autres professionnels du réseau. Cela a également impulsé une nouvelle dynamique au sein de notre structure : nous cherchons à inclure les jeunes au maximum dans la vie de la Mission Locale en leur proposant différents modes de participation. Ils savent qu'ils ont la possibilité de s'engager à nos côtés ou de nous solliciter pour monter des actions. »

Daphné Donzel, responsable de secteur à la Mission Locale Rurale du Nord Marnais et membre du groupe de travail de cette recherche

SERVICE CIVIQUE : UNE ANNÉE RECORD

Chaque année, ce sont plus de 20 000 jeunes orientés vers une mission, ce qui fait du réseau un acteur incontournable du Service Civique. En 2024, le réseau a enregistré un nouveau record avec plus de 3 128 contrats signés sur l'agrément national, proposant des missions en interne ou mise à disposition vers des structures partenaires non agréées (85 % des missions).

Une coopération entre Missions Locales pour ouvrir la mobilité internationale aux jeunes

En octobre 2023, un consortium de Missions Locales, coordonné par la Mission Locale du Havre Estuaire Littoral, a répondu à l'appel à projets de l'Agence du Service Civique en faveur de l'accessibilité des missions à l'international.

En 2024, la Mission Locale Lillebonne Pays de Caux - Vallée de Seine a été associée au consortium pour proposer aux jeunes accompagnés de bénéficier du dispositif.

« Nous avons déjà une expérience de départ de jeunes mais en Europe. Nous nous sommes rapprochés des professionnels de la Mission Locale du Havre, qui nous ont apporté leur expertise. Cet accom-

pagnement a été très bénéfique et sécurisant : ils nous ont présenté leur processus de sélection et étaient disponibles pour répondre à nos interrogations. Nous avons ainsi pu proposer à deux jeunes de notre Mission Locale de partir en Côte d'Ivoire pour des missions de préservation de l'environnement avec La Plateforme de services Côte d'Ivoire à Bingerville, les ONG Moi Jeu Tri et le Bien de la ville. Nous nous attendons à les retrouver transformés suite à cette expérience, qui sera assurément un joli tremplin pour leur insertion professionnelle. Côté Mission Locale, c'est enrichissant professionnellement

d'offrir ce service supplémentaire aux jeunes accompagnés, d'autant plus lorsque l'on bénéficie d'un soutien aussi qualitatif. »

Julie Gilbert D'Halluin, directrice de la Mission Locale Lillebonne Pays de Caux - Vallée de Seine





ANIMATION DU RÉSEAU

Permettre aux Missions Locales de réussir leur mission d'insertion sociale et professionnelle des jeunes est une des priorités de l'UNML. Dans cet objectif, l'Union accompagne et anime le réseau en lien avec les associations régionales des Missions Locales par le biais de groupes de travail, d'événements, la mise à disposition d'outils et l'organisation de commissions associatives nationales.

Mission Jeunes : un partenariat qui fait ses preuves



Issu d'un partenariat national entre l'État, Prism'emploi, l'UNML, AKTO, le FASTT et le FPETT, le dispositif Missions Jeunes a fêté ses 10 ans en 2024. Illustration d'un partenariat réussi, avec l'action Tremplin proposée par l'OPCO AKTO, le FPETT et la Mission Locale du Sud Vendée.

Une nouvelle vision de l'intérim pour les jeunes

Historiquement, nous avons toujours entretenu d'excellents rapports avec les entreprises de travail temporaire de notre territoire. Lorsque le dispositif Mission Jeunes a été déployé dans notre région, il nous a semblé évident de l'intégrer à notre offre de service. Son

apport réside dans le fait de bénéficier de l'expertise de la référente régionale et de ses compétences en matière d'ingénierie de projet.

Ce soutien précieux, associé à la souplesse du dispositif, nous permet de nous engager aisément et d'innover. L'évolution des jeunes ayant participé à l'action Tremplin a été très marquante. Des profils très différents, qui ne se connaissaient pas, ont réussi à créer du lien, à travailler ensemble et à devenir acteurs de l'action, notamment lors de l'activité de médiation artistique et du vernissage qui a suivi.

Au final, cette action leur a permis d'adopter une autre vision de l'intérim, plus humaine et plus valorisante. Je pense qu'ils sont désormais mieux en mesure d'ouvrir les portes d'une agence d'intérim. »

Magalie Jadaud, responsable de secteur à la Mission Locale du Sud Vendée

Un intérêt croissant pour le dispositif

Mission Jeunes a été lancé en 2014 pour rapprocher les jeunes des agences de travail temporaire. L'objectif est de leur permettre de bénéficier d'une première expérience professionnelle et de découvrir des secteurs d'activité, des métiers ainsi que les formations qui y mènent. Concrètement, les équipes d'AKTO interviennent au sein des Missions Locales pour présenter en quoi consiste une mission de travail temporaire, le rôle de l'agence et les métiers pour lesquels des missions d'intérim sont proposées.

Avec la Mission Locale du Sud Vendée, nous avons mis en place le projet Tremplin. Pendant une semaine, 14 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement afin de les préparer, soit à une entrée en formation, soit à l'emploi, en vue de participer à un job dating. Grâce au FPETT, nous avons également pu leur proposer, en amont de la semaine, une action de médiation artistique. Pendant plusieurs jours, ils ont travaillé avec un artiste sur la thématique du travail et de la confiance en soi. Dix ans après son lancement, le bilan est positif : le nombre de missions d'intérim réalisées par les jeunes augmente, tout comme le nombre de Missions Locales partenaires du dispositif. Au total, nous avons collaboré avec 233 Missions Locales pour 8 500 jeunes mobilisés en 2024. »

Hildegard Mbianda, cheffe de projets Ingénierie Emploi Compétences, et **Jennifer Michaux**, chargée des projets chez AKTO

TRAITS D'UNION, LES CYCLES MENSUELS DE WEBINAIRES

Afin de valoriser les nombreuses initiatives et expertises du réseau et de ses partenaires, l'Union nationale des Missions Locales a lancé en janvier 2024 des cycles mensuels de webinaires, intitulés « Traits d'Union ». Tous les élus et les professionnels des Missions Locales intéressés par les sujets proposés sont invités à y participer. Les contenus de ces webinaires sont regroupés en 4 catégories : les webinaires de l'Institut Bertrand Schwartz ou liés à l'Observatoire du réseau, les actions du réseau des Missions Locales pour informer et mobiliser autour des grands chantiers communs, les partenariats nationaux pour comprendre les enjeux et permettre un déploiement plus efficace ; une dernière catégorie correspond aux Carrefours des initiatives pour prendre connaissance et partager des initiatives de Missions Locales ou d'ARML.

UNE ANNÉE DE TRAITS D'UNION

27
webinaires réalisés

15
interventions de partenaires

une moyenne de
30
participants par webinaire

Labellisation : associer les techniques d'audit et l'expertise du réseau

En 2024, le réseau des Missions Locales a poursuivi sa démarche de labellisation avec une montée en puissance du nombre d'audits réalisés. Des audits menés par un binôme composé d'un auditeur Afnor et d'un auditeur membre du réseau. Une particularité qui vise à associer l'expertise en réalisation d'audits et la connaissance technique du réseau des Missions Locales pour garantir une meilleure qualité d'audit.

Faciliter la compréhension entre l'auditeur et l'audité

“ Pendant l'audit, mon rôle est à la fois d'appuyer l'auditeur de l'Afnor mais aussi de faciliter la compréhension entre auditeurs et audités. Lors des huit audits auxquels j'ai participé, j'ai notamment apprécié la phase de préparation qui nous plonge dans l'histoire de la structure, et de pouvoir, le jour de l'audit, mesurer la richesse des actions menées par le réseau. La labellisation est une réelle

opportunité pour constater la qualité des actions entreprises par les structures. C'est, pour moi, une dynamique vraiment positive pour l'avenir de notre réseau. »

Jérôme Perron, directeur de la Mission Locale de la Presqu'île Guérandaise et auditeur du réseau des Missions Locales

Une complémentarité naturelle et efficace

“ Au cours de la dizaine d'audits que j'ai réalisés, j'ai toujours eu à cœur d'impliquer mon binôme dans la démarche ; nous échangeons avant, pendant et après l'audit. La répartition des tâches se fait assez naturellement, et nous avons toujours su être complémentaires. Le binôme formé avec l'auditeur du réseau des Missions Locales est essentiel, car il permet de gagner en efficacité mais aussi de rassurer les audités. »

Émilie Vandaele, auditrice Afnor

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉMARCHE DE LABELLISATION

140 audits réalisés en 2024

55 auditeurs internes

158 structures labellisées depuis le début du processus

52 auditeurs Afnor

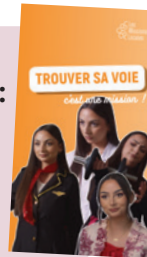


AUDITIONS DE LA COMMISSION ULTRAMARINE DE L'UNML

En 2024, la commission ultramarine de l'UNML a été auditionnée à plusieurs occasions. À l'Assemblée nationale, en septembre, sur les enjeux relatifs à l'insertion professionnelle dans les Outre-mer dans le cadre des travaux de la commission des affaires économiques et des crédits relatifs à l'Outre-mer du projet de loi de finances pour 2025. En octobre, sur la mission Solidarité, Insertion et Égalité des chances menée par l'Assemblée nationale. La Cour des comptes a également procédé, en novembre, à une audition sur l'emploi touristique dans les Outre-mer dans le cadre de son enquête.

COMMUNICATION : UNE CAMPAGNE NATIONALE ET COLLABORATIVE

Un défi pour le réseau des Missions Locales : organiser une campagne de communication 100 % digitale et collaborative à destination des jeunes et des employeurs en deux phases. Le « Créathon », concours organisé à cette occasion, fut remporté par la Mission Locale Ouest Provence (public jeune) ; pour le public employeurs, la proposition de la Mission Locale de Charleville-Mézières. La vidéo a été réalisée par l'ARML Amilaura et la Mission Locale Bron-Décines-Meyzieu avec la participation du groupe ACPPA. Pilotée par l'agence TradeSpotting en phase 2, la campagne a eu pour résultats plus de 85 000 visites sur la page cestunemission.fr et 17 000 recherches pour trouver sa Mission Locale.



L'accompagnement des ressortissants étrangers en Mission Locale

Pour l'année 2024, les Missions Locales ont accompagné plus de 146 000 jeunes ressortissants étrangers hors Espace économique européen, ce qui représente environ 13,5 % de la totalité des jeunes accompagnés. L'accompagnement de ces jeunes requiert une offre de service adaptée et un socle de connaissances juridiques spécifiques de la part des conseillers. Ainsi, avec l'appui des ARML et d'un cabinet juridique, l'UNML a publié courant 2024 le « Kit d'accompagnement des jeunes ressortissants étrangers en Mission Locale ». Celui-ci a pour objectif de donner une information fiable et facilitée sur l'accès aux droits et les fondamentaux du droit des étrangers en France et en Europe. Afin de suivre les nombreuses évolutions législatives et de s'adapter aux pratiques des professionnels, le kit est régulièrement mis à jour sur le site de l'UNML. Le réseau œuvre au quotidien pour que tous les jeunes puissent être accueillis et accompagnés au sein de la Mission Locale de leur territoire.

Les Rencontres nationales des Missions Locales 2024

Les 8 et 9 octobre 2024, le réseau des Missions Locales s'est retrouvé au Havre pour la 6^e édition de ses Rencontres nationales. Près de 850 participants, parmi lesquels élus locaux, directeurs, conseillers, jeunes et partenaires, ont participé aux conférences, débats, ateliers.



OUVERTURE DES RENCONTRES avec le discours de **STÉPHANE VALLI** avant de laisser la place aux élus locaux.



INTERVENTION D'ASTRID PANOSYAN-BOUVET, ministre du Travail et de l'Emploi. La ministre a souligné « la chance [pour la France] de vous avoir ».



PLACE AU RÉSEAU POUR L'EMPLOI, avec la participation de Thibaut Guiluy, directeur général de France Travail, Alain Frouard, vice-président de Cheops, et signature de la convention UNML - Agefiph avec Christian Ploton, président de l'Agefiph.



La parole des jeunes recueillie par l'Institut Bertrand Schwartz

Pour la plénière d'ouverture des Rencontres nationales du réseau des Missions Locales, l'UNML a donné carte blanche à l'Institut Bertrand Schwartz pour organiser une séquence d'une heure. L'Institut, dans sa fonction de chambre d'écho de la parole des jeunes, a proposé au réseau de se pencher sur « la place que prennent l'amour, le travail et l'argent dans leur vie ». Récit de Lydie, jeune de la Mission Locale du Pays de Cornouaille ayant participé à la séquence.

“ Pour cette séquence, nous avons eu une journée de préparation autour des trois thèmes : l'amour, l'argent et le travail. En groupe, nous devions réfléchir à ce que ces sujets représentaient pour nous, les jeunes, et à ce qu'ils pouvaient nous apporter. Pour ma part, j'ai choisi le thème de l'amour, car il me parlait davantage. Je voyais plus de possibilités d'expression et de sujets à explorer. Le lendemain, chaque groupe est monté sur scène pour présenter son sujet, accompagné d'un intervenant venu enrichir la réflexion.

Nous étions libres du format : théâtre, chant, discours... À la fin de chaque présentation, l'intervenant réagissait, posait des questions ou partageait son point de vue sur le sujet traité. J'ai vraiment apprécié cette expérience. J'étais un peu anxieuse à l'idée de prendre la parole en public mais, finalement, j'ai trouvé l'exercice enrichissant... et même amusant ! Cette participation m'a permis de progresser sur plusieurs aspects : la prise de parole, la confiance en moi et le travail en équipe. »

Lydie Le Minor, 21 ans, accompagnée par la Mission Locale du Pays de Cornouaille



Le Village des initiatives a pris place au sein des Rencontres, avec 40 Missions Locales et 30 partenaires.



Le Lab'Expression des jeunes en action avec l'organisation d'une émission live (Lab'On ID) et d'un plateau radio (Radio Actif) et la réalisation d'un journal en live.



La programmation culturelle a mis à l'honneur le talent des jeunes Normands.



Série d'ateliers pour clôturer ces Rencontres autour des thématiques de l'accompagnement des jeunes.

VIE ASSOCIATIVE

L'UNML est une association loi 1901 dont la gouvernance est assurée par les élus qui président les Missions Locales et les associations régionales des Missions Locales. Ils bénéficient de l'appui et de l'expertise des professionnels qui y œuvrent quotidiennement.

À l'assemblée générale 2024, l'UNML renouvelle ses instances

L'UNML a tenu son assemblée générale le 9 octobre 2024, en conclusion des Rencontres nationales des Missions Locales. Cette assemblée a vu le renouvellement du bureau et du conseil d'administration de l'Union et la reconduction du président Stéphane Valli dans ses fonctions. De nouvelles références, portées par les élus (ruralité, aide sociale à l'enfance, logement, formation professionnelle...), ont été également créées afin d'animer politiquement les sujets majeurs des Missions Locales.



LES MEMBRES DU BUREAU

Stéphane Valli, président
Mission Locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc
Martin David-Brochen, vice-président
Approche globale de l'accompagnement et des enjeux SI, Mission Locale Lille Avenir
Christine Le Nabour, vice-présidente
Partenariat avec l'Éducation nationale, Mission Locale Porte-de-Bretagne
Pierre Martin, vice-président CPPNI, Mission Locale Porte-de-Bretagne
Françoise Raynaud, vice-présidente Labellisation, Mission Locale du Pays Yonnais
Thierry Marty, vice-président Partenariat Monde économique, Mission Locale du Libournais
Wendy Lafaye, vice-présidente Citoyenneté, ARML Amilaura Auvergne-Rhône-Alpes
Christine Decodts, vice-présidente Aide sociale à l'enfance, association Entreprendre ensemble
Jean-Patrick Gille, vice-président Accès des jeunes à la formation, Mission Locale de Touraine
Claudie Vetro, vice-présidente Lutte contre les discriminations, ARML Antilles-Guyane
Jean-Raymond Lépinay, vice-président Animation délégation employeur et Modèle économique, ARML Occitanie
Claude Fournet, vice-président International, ARML Sud Provence Alpes-Côte-d'Azur
Philippe Maitreau, trésorier Maison de l'emploi, MEF Mulhouse-Sud-Alsace
Laëtitia Venner, vice-trésorière Mission Locale Jeunes du Chablais
Mario Gonzalez, secrétaire Mission Locale de Paris
Laurence Magne, secrétaire adjointe Partenariat avec l'Enseignement supérieur, Mission Locale d'insertion des Jeunes du Bassin de Thau
Keltoum Rochdi, membre Santé, Mission Locale AVEC
Jacques Lowinsky, membre Outre-mer, ARML des Missions Locales Océan Indien
Didier Rumeau, membre Ruralité, Mission Locale du Clermontois, du Liancourt et de la Vallée du Thérain
Philippe Wattier, membre Quartier prioritaire de la ville, Mission Locale pour la Jeunesse de Reims
Marie Lasserre, membre Mobilité, Mission Locale Pays Basque
Philippe Robert, membre Handicap, Mission Locale Alpes-Sud-Isère
Jean-François Bruelle / Yann Parisot, membres ARML Grand Est
Charlotte Cluet, membre Mission Locale Cannes Pays de Lérins
Jacques Crosnier, membre Mission Locale ARML Ile-de-France
Isabelle Perdereau, membre Mission Locale des Trois Vallées
François Rio, membre ARML Occitanie
Pierre Savelli, membre ARML Corse
Frédéric Delamare, membre ARML Normandie
Ozgur Eski, membre ARML Centre Val-de-Loire
Annie Lombard, membre Mission Locale du Chalonais
Thomas Lhermitte, membre Arefie Hauts-de-France

Membres associés
Marc Godefroy, président de l'Institut Bertrand Schwartz
Florent Michelin, associé aux travaux au titre de l'ANDML
Marie Rondwasser, associée aux travaux au titre de l'ANDML

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE 1 (Présidents et administrateurs de Missions Locales)

Julien Aguin, président, Mission Locale Sud Ouest Seine-et-Marne, Ile-de-France
Jeannick Atchapa, président, Mission Locale Est Réunion, Océan Indien
Jean Bardail, président, Mission Locale de Guadeloupe, Antilles-Guyane
Charlotte Cluet, présidente, Mission Locale Cannes Pays de Lérins, Sud Provence Alpes-Côte-d'Azur
Martin David-Brochen, président, Mission Locale de Lille Avenir, Hauts-de-France
Christine Decodts, présidente, Mission Locale Entreprendre Ensemble, Hauts-de-France
Jacques Eric Delatre, président, Mission Locale de Montargis-Gien-AIJAM, Centre Val-de-Loire
Jean-Paul Drapier, président, Mission Locale du Charolais, Bourgogne Franche-Comté
Frédéric Eloy, président, Mission Locale de Dieppe - Côte d'Albâtre, Normandie
Josette Furace, présidente, Mission Locale de Marseille, Sud Provence Alpes-Côte-d'Azur
Jean-Patrick Gille, président, Mission Locale de Touraine, Centre Val-de-Loire
Marc Godefroy, président, Mission Locale Impulsions Métropole Sud, Ronchin, Hauts-de-France
Mario Gonzalez, président, Mission Locale de Paris, Ile-de-France
Michel Langlois, président, Mission Locale Sarthe et Loir, Pays de la Loire
Christine Le Nabour, présidente, Mission Locale Porte-de-Bretagne, Bretagne
Jean-Raymond Lépinay, administrateur, Mission Locale Haute-Garonne, Occitanie
Jacques Lowinsky, président, Mission Locale Nord Réunion, Océan Indien
Laurence Magne, présidente, Mission Locale d'Insertion des Jeunes du Bassin de Thau, Occitanie
Philippe Maitreau, administrateur, Mission Locale Semaphore, Grand Est
Manoëlle Martin, présidente, Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes Sud-Oise, Hauts-de-France
Pierre Martin, président, Mission Locale Jeunes Alès Pays Cévennes, Occitanie
Thierry Marty, président, Mission Locale du Libournais, Nouvelle-Aquitaine
Yann Parisot, président, Mission Locale et Relais Emploi de Schiltigheim, Grand Est
Isabelle Perdereau, présidente, Mission Locale des 3 Vallées, Brétigny-sur-Orge, Ile-de-France
Sandrine Raymond, présidente, Mission Locale Comtat Venaissin, Sud Provence Alpes-Côte-d'Azur
Françoise Raynaud, présidente, Mission Locale Pays Yonnais, La-Roche-sur-Yon, Pays de la Loire
Philippe Robert, président, Mission Locale Alpes-Sud-Isère, Auvergne Rhône-Alpes
Keltoum Rochdi, présidente, Mission Locale AVEC Cergy, Ile-de-France
Didier Rumeau, président, Mission Locale du Clermontois, du Liancourt et de la Vallée du Thérain, Hauts-de-France
Stéphane Valli, président, Mission Locale Jeunes Faucigny Mont-Blanc, Cluses, Auvergne Rhône-Alpes
Laetitia Venner, présidente, Mission Locale du Chablais, Auvergne Rhône-Alpes
Romuald Vivot, président, Mission Locale du Haut Doubs, Bourgogne Franche-Comté
Christian Walter, président, Mission Locale du Val d'Allier, Auvergne Rhône-Alpes
Philippe Wattier, président, Mission Locale pour la Jeunesse de Reims, Grand Est

Membres suppléants

Driss Bourida, administrateur, Mission Locale du Bassin Chambérien, Chambéry, Auvergne Rhône-Alpes
Ahmed Djafer, président, Mission Locale de Wattrelos-Leers, Hauts-de-France
Daniel Pigeon-Angelini, administrateur, Mission Locale Bièvre Val-de-Marne, Ile-de-France
Jérôme Viaud, président, Mission Locale Pays de Grasse, Sud Provence Alpes-Côte-d'Azur

COLLÈGE 2 (Présidents et administrateurs d'ARML et d'URML)

Jean-François Bruelle, président, ARML Grand Est
Jacques Crosnier, président, ARML Ile-de-France
Frédéric Delamare, président, ARML Normandie
Ozgur Eski, président, ARML Centre Val-de-Loire
Claude Fournet, président, ARML Sud Provence Alpes-Côtes-d'Azur
Marc Kerrien, président, ARML Bretagne
Wendy Lafaye, présidente, Amilaura
Marie Lasserre, présidente, ARML Nouvelle-Aquitaine
Thomas Lhermitte, président, Arefie, Hauts-de-France
Michel Neugnot, président, ARML Bourgogne Franche-Comté
Jean-Paul Olivares, président, URML Pays de la Loire
François Rio, président, ARML Occitanie
Pierre Savelli, président, ARML Corse
Claudie Vetro, présidente, ARML Antilles-Guyane
Bernard Von Pine, président, ARML Océan Indien

ASSOCIATION NATIONALE DES DIRECTEURS ET DIRECTRICES DE MISSION LOCALE

Membres associés Florent Michelin, président · Marie Rondwasser, vice-présidente · Nadège Carrel, membre · Sylvie Schrenck, membre

L'ÉQUIPE DE L'UNION NATIONALE DES MISSIONS LOCALES



Ahmed El Khadiri,
délégué général

PÔLE DROIT SOCIAL ET NÉGOCIATION COLLECTIVE



Julie Collomb,
directrice du pôle
Juridique et Syndicat
employeur



Bryan Defer,
responsable
des relations
sociales



Marie Déjean,
juriste en droit
social



Fabien Lesnes,
juriste en droit
social



Delphine Moussa,
juriste en droit
social

PÔLE COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTIEL



Édith Le Gourrier,
directrice du pôle
Communication
et Événementiel



**Anne-Charlotte
Couget,**
responsable
Gestion des publics
– Événementiel



Priscillia Gemieux,
chargée
d'information et
de communication



Pierre Luce,
chargé
d'information et
de communication



Zouvaïria Marecar,
chargée
d'information et
de communication

PÔLE ADMINISTRATIF ET RESSOURCES HUMAINES



Caroline Prévost,
directrice du pôle
Administratif et
Ressources humaines



Laurence Legrand,
assistante
administrative



Naïma Mokadem,
assistante
financière



Sabine Perringaux,
responsable
administrative
et financière



Catherine Souletie,
assistante
de direction

PÔLE LABELLISATION ET APPUI-CONSEIL



Sonia Champagne,
directrice du pôle
Labellisation
et Appui-conseil



Schanice Adjeoda,
chargée de mission
Appui aux
organisations



Raphaële Chevereau,
chargée de mission
Labellisation



Clémence Lair,
chargée de mission
Labellisation
du réseau

PÔLE STRATÉGIE MÉTIERS ET PARTENARIATS



Olivier Gaillet,
directeur du pôle
Métiers et
Partenariats



Cyrille Bazin,
chargé de mission
Service Civique -
Citoyenneté



Nicolas Calatrava,
chargé de mission
Professionnalisation
et Outillage de
l'accompagnement



Vanessa Cothias,
chargée de mission
Handicap et Santé



Isaure de Gaulejac,
chargée de mission
Renforcement des
parcours d'insertion



**Madeleine
Eboa Joss**,
chargée de mission
Accompagnement



Valérie Gardé,
chargée
de mission

PROJETS
INTERNATIONAUX

Maëva Boitel,
responsable
des projets
internationaux

RELATIONS
INSTITUTIONNELLES
TERRITORIALES

Frédérique Lis,
responsable des
relations institutionnelles
territoriales

RELATIONS
INSTITUTIONNELLES

Jean-Marc Delahaye,
responsable
des relations
institutionnelles

ANIMATION
RÉSEAU

Nathalie Sliskovic,
responsable
Animation réseau

PROJETS NUMÉRIQUES
ET OBSERVATOIRE

Mathieu Najar, responsable
des Projets numériques et
de l'Observatoire

PARTENARIATS AVEC LE MONDE
ÉCONOMIQUE

Hélène Monjardet,
responsable Partenariats
avec le monde économique



Tifaine Douchet, chargée
de mission Partenariats
avec le monde économique

INSTITUT BERTRAND SCHWARTZ, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



Amel Kouza,
responsable de
l'Institut Bertrand
Schwartz



Ninon Szwed,
chargée de projet
Participation

PÔLE DROIT SOCIAL
ET NÉGOCIATION
COLLECTIVE

En tant que syndicat d'employeurs,
les élus de l'UNML représentent les
employeurs dans les négociations
paritaires et animent le dialogue social.

La convention collective nationale
conforte le réseau

Président de la commission
paritaire permanente Négociation
et Interprétation de 2021 à 2024,
Jean-Raymond Lépinay apporte
son regard sur la vitalité de
la branche, les relations avec
les syndicats et l'importance
que revêt la convention collective
nationale dans notre réseau.

**Jean-Raymond Lépinay**

Vice-président de l'UNML
en charge de l'animation
de la Délégation employeur
et du Modèle économique,
administrateur de l'ARML Occitanie

“ Notre convention collective nationale est une force de notre réseau. Elle nous constitue en tant que branche, situation atypique pour un réseau ne comptant “que” 15 000 professionnels, ce qui renforce notre autonomie, et le “faire réseau dans la diversité des territoires”. Cette spécificité est précieuse, encore plus dans le contexte que nous connaissons actuellement. Malgré tout, pour la préserver, il est nécessaire de constamment penser à son évolution : conserver les métiers au centre de nos préoccupations. En effet, pour avoir participé à sa rédaction il y a vingt-cinq ans, le texte s'inscrivait dans un contexte économique et social très différent de celui que nous connaissons. Les évolutions sont donc primordiales afin qu'elle soit en accord avec les changements profonds de la société. Pour y parvenir, un travail de fond sur le long terme est mené en lien étroit avec les élus de l'UNML, les organisations syndicales de salariés, avec l'appui des juristes de l'Union, pour aboutir

à la signature d'avenants d'actualisation. Formation, prévoyance et santé, conciliation, négociation, tous les travaux des commissions contribuent au dynamisme et à la vitalité que connaît notre branche depuis des années. Nous entendons malgré tout, et comprenons en partie, les reproches qu'on peut nous adresser sur un travail pas assez réactif. Mais il est important de préciser que nous nous ajustons aux moyens disponibles, plus limités que dans bien des secteurs. Faire réseau avec notre convention collective n'est pas un obstacle aux spécificités des territoires, nous ne décidons pas de tout au niveau national : les structures ont aussi, à leur échelle, la possibilité de faire évoluer les droits des salariés en concluant des accords avec les représentants du personnel et les représentants syndicaux. Comme toute convention, il s'agit d'une base nationale qui peut être complétée localement par voie d'accord. Articuler territorial, régional et national est là aussi essentiel pour la performance du service rendu aux jeunes. »

CPNPS - Focus sur la signature de l'avenant 81

Le 18 septembre 2024, l'UNML et la CFTD ont signé l'avenant 81, un accord visant à renforcer la couverture prévoyance tout en garantissant la pérennité du régime. Applicable du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, il apporte des améliorations concrètes aux prestations offertes aux salariés et allège les cotisations des employeurs. Retour sur le contexte de cette signature et de ses bénéfices.



Claude Fournet
Vice-président de l'UNML, président de la CPNPS, président de l'ARDML Sud Provence Alpes-Côte-d'Azur

Pouvez-vous revenir sur le contexte qui a précédé la signature de l'avenant 81 ?
Suite aux derniers résultats des comptes de prévoyance, il s'est avéré que nous avions des réserves financières importantes sur le régime. En lien avec les partenaires sociaux, nous avons essayé de voir si nous pouvions, sur l'année 2025, mettre en œuvre une mesure qui permettrait aux salariés de bénéficier d'une partie de cette réserve. Concrètement, nous avons amélioré les garanties en portant à 90 % du salaire brut le remboursement sur la deuxième période du maintien de salaire, les 10 % restants étant à la charge de l'employeur.

Comment se sont déroulées les négociations avec les représentants des salariés ?
Mes collègues et moi-même, en tant que représentants des employeurs, avons pour mandat de trouver un juste équilibre, ce qui

implique généralement des débats sur des points de divergence avec les organisations syndicales de salariés. Nos discussions ont finalement abouti à un consensus, notamment sur le montant de l'indemnisation des garanties conventionnelles de prévoyance. Dans une optique d'évaluer la faisabilité des propositions et en prévision du renouvellement du contrat avec les assureurs, nous allons demander aux candidats d'élaborer des offres intégrant les attentes de chaque partie.

Quels bénéfices concrets pour les salariés du réseau ?
Grâce à cet avenant, les salariés bénéficieront en 2025 d'une exonération totale de leurs cotisations prévoyance, soit un gain moyen de 280 euros sur l'année. Côté employeur, outre la gestion administrative qui s'en trouve simplifiée, il bénéficie d'une exonération partielle.

LES AVENANTS SIGNÉS EN 2024

- Avenant 80** relatif à la clause de revalorisation des prestations en prévoyance.
- Avenant 81** relatif à l'exonération des cotisations prévoyance et à l'augmentation de la garantie maintien de salaire.

- Avenant 82** relatif à l'augmentation de la garantie maintien de salaire.
- Avenant 83** relatif aux dispositions spécifiques aux cadres.
- Avenant 84** relatif à la création d'une compétence complémentaire et d'une compétence transversale.

UN WEBINAIRE DE PRÉSENTATION DE LA CLASSIFICATION

Le 19 septembre 2024, l'UNML a signé avec la CFTD un avenant 83 relatif aux cadres et un avenant 84 relatif à la classification. Afin de les porter à la connaissance de ses adhérents, le syndicat employeur a organisé le 14 novembre 2024 un webinaire à l'attention de l'ensemble des Missions Locales, des présidents et des directeurs. Ce webinaire, animé par le pôle Droit social et Négociation collective, a réuni 300 personnes. Il a eu pour objet de rappeler les enjeux de ces avenants et d'en apporter une première lecture. Par la suite, les juristes de l'UNML ont établi deux notes techniques afin de répondre aux questions des adhérents posées lors du webinaire.

LES COMMISSIONS PARITAIRES EN 2024

- 4 CPNIC** (Commission paritaire nationale Interprétation Conciliation)
- 8 CPPNI** (Commission paritaire nationale de Négociation et d'Interprétation)
- 10 CPNEF** (Commission paritaire nationale Emploi Formation)
- 7 CPNPS** (Commission paritaire nationale Prévoyance Santé)

L'ACTIVITÉ DU SERVICE JURIDIQUE

- 1433** dossiers juridiques traités, soit une moyenne de 119 par mois.
- 30%** L'application de la convention collective (classification, rémunération conventionnelle, paye, ancienneté, valeur du point) est le thème le plus demandé avec 30 % des questions posées.
- 40** Le temps de traitement est, en moyenne, de 40 minutes par dossier.

CPNEF - Renforcer l'inclusivité des personnes en situation de handicap

En 2024, Isabelle Perdereau et les élus de la CPNEF ont choisi de placer l'inclusion des salariés en situation de handicap au cœur de leurs travaux. Elle revient sur les avancées réalisées et les perspectives pour 2025.



Isabelle Perdereau
Membre du bureau de l'UNML, présidente de la CPNEF, présidente de la Mission Locale des Trois Vallées, vice-présidente de l'ARML Ile-de-France

Comment avez-vous abordé cette thématique ?
Nous avons d'abord souhaité dresser un état des lieux pour comprendre les actions déjà en place et identifier les leviers à activer pour sensibiliser davantage le réseau. Pour cela, nous avons sollicité l'Agefiph, qui a conçu un questionnaire diffusé aux directions du réseau. Une fois les résultats collectés, l'étude nous a été présentée en commission, offrant ainsi une vision claire des enjeux et des marges de progression.

Quels sont les axes de travail retenus par la CPNEF ?
Suite à la remise du rapport, nous avons constaté avec satisfaction que le réseau va au-delà de ce que prévoit la loi sur les salariés en situation de handicap. Sur la base du travail de l'Agefiph, nous avons élaboré un plan d'action construit autour de quatre axes de travail. Le premier porte sur la formation et la sensibilisation des représentants de la

branche. Le deuxième concerne l'outillage des structures pour mieux accompagner les salariés concernés. Nous travaillons également à développer des actions favorisant l'accès à l'emploi et, enfin, à mettre en place des mesures pour sécuriser le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Quelles sont les objectifs pour cette année 2025 ?
En lien avec les partenaires sociaux, nous allons d'abord nous concentrer sur les actions pouvant être rapidement mises en place, principalement en matière de communication à destination du réseau. Travailler rapidement sur l'outillage des structures, avec la constitution d'une boîte à outils, est également un objectif. En effet, selon la taille de la structure, les accompagnements juridiques ne sont pas les mêmes. Enfin, dans l'optique de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, nous allons travailler sur une cartographie des métiers afin d'identifier les opportunités et mieux orienter les parcours professionnels.

CPNIC - Garantir le respect de la convention collective nationale

Président de la CPNIC depuis deux ans, Christian Walter revient sur le rôle de cette commission ainsi que sur son retour d'expérience.



Christian Walter
Président de la CPNIC, membre du CA de l'UNML, président de la Mission Locale Issoire Val-d'Allier

Pouvez-vous nous rappeler le rôle de la CPNIC ?
La CPNIC intervient sur deux aspects de la convention collective nationale : l'interprétation et la conciliation. Lorsqu'une question est posée par l'UNML ou un salarié, ou une organisation syndicale, nous vérifions que l'interprétation donnée est conforme aux textes. En cas de litige, nous pouvons aussi être saisis pour rendre un avis sur la situation présenté en fonction de la CCN. En 2024, nous avons examiné cinq dossiers de conciliation et répondu à six questions d'interprétation.

Vous occupez ce mandat de président de la CPNIC depuis deux ans. Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?
Ce choix de siéger au sein de ces commissions répond à un souhait de mieux comprendre la complexité de notre réseau. Elles

nous permettent de voir les évolutions et les problématiques qui le traversent. J'ai également un intérêt personnel pour les négociations avec les représentants des salariés, qui apportent un éclairage précieux sur la situation des professionnels du réseau. Cela nous invite à ne pas rester dans le déni face à certaines situations.

Que diriez-vous à vos homologues élus pour les inciter à s'investir dans les commissions nationales ?
Je leur dirais que s'ils sentent que leur appétence va au-delà de leur Mission Locale, ils peuvent s'impliquer au niveau national. Je pense que c'est cette envie qui poussera les élus à s'investir. Enfin, l'intérêt des commissions réside dans le fait qu'elles ne sont ni partisans ni politiciennes : la force du réseau tient au fait que ses présidents, avant d'être des élus sous une étiquette, sont avant tout des responsables œuvrant pour la réussite d'une politique de jeunesse qui ne connaît ni couleur ni bannière. C'est l'une des forces de notre réseau.



● **Nous suivre sur nos réseaux sociaux :**

- in Union nationale des Missions Locales
- f UNML - Union nationale des Missions Locales
- @ @unml_missionslocales / @missionslocales

● **S'abonner au *Mag'***



la newsletter du réseau
des Missions Locales



Union nationale des Missions Locales

54 rue de Paradis • 75010 Paris • Tél. 01 75 43 32 32 • accueil@unml.info www.unml.info